

Ébauche de procès-verbal – 6^e réunion officielle
Accord de libre-échange nord-américain
-Unis

19 mars 2001

Secteur : Arpenteurs-géomètres autorisés

Parties participantes : États-Unis d'Amérique (ÉUA)
États-Unis du Mexique (MX)
Canada (CA)

1. Reconnaissance du président et observations préliminaires

Robert Prescott, président du Comité sur l'ALENA de la NSPS, ouvre la réunion à 14 h HNP, au Riviera Hotel & Casino, à Las Vegas (Nevada). M. Prescott souhaite la bienvenue à tous ceux et celles qui assistent à la 6^e réunion officielle des représentants des arpenteurs-géomètres des trois pays et verse l'ordre du jour au dossier. On explique que la réunion est enregistrée et que chacune des trois délégations recevra un exemplaire de la bande magnétique.

2. Appel – Vérification du quorum

On constate qu'il y a quorum.

Participent à la discussion :

Pour les États-Unis d'Amérique

Robert Prescott, président du Comité sur l'ALENA, National Society of Professional Surveyors (NSPS)

Rita Lumos, Comité sur l'ALENA de la NSPS

Malcolm Shaw, Comité sur l'ALENA de la NSPS

John Abenroth, Comité sur l'ALENA de la NSPS

Pour les États-Unis du Mexique

Ing. Ignacio Marcial Figueroa, président, Federación de Colegios de Ingenieros Topografos de Los Estados Unidos Mexicanos, (FECITEUM A.C.)

Ing. Braulio Mercado Gutierrez, FECITEUM A.C.

Ing. Enrique Diaz Perez, FECITEUM A.C.

Canada

Richard Wright, président sortant, Conseil Canadien des Arpenteurs-Géomètres (CCAG)

Wayne Brubacher, président du Comité sur l'ALENA du CCAG

3. Discussion et acceptation des règles régissant la tenue de la 6^e réunion

Robert Prescott lit les règles proposées pour la tenue de la 6^e réunion et demande la discussion. Les règles présentées sont les mêmes que celles qui ont été acceptées pour la tenue de la 5^e réunion, sauf que la règle n^o 12 a été remplacée par une nouvelle et que l'ancienne règle n^o 12 devient la règle n^o 13. L'ing. Mercado fait lecture des règles en espagnol et Wayne Brubacher en fait la lecture en anglais. Les règles applicables à la 6^e réunion sont présentées à l'annexe A.

Motion n^o 6 - 1 *Approuvée à l'unanimité.*

Que soient acceptées les règles régissant la tenue de la réunion officielle, en anglais et en espagnol,

Motionnaire : Malcolm Shaw
pour les ÉUA

Comotionnaire : Richard Wright
pour le Canada

4. Traductions : De l'anglais vers l'espagnol et de l'espagnol vers l'anglais
De l'anglais vers le français et du français vers l'anglais

Robert Prescott annonce que Mario Torres Ochoa, traducteur professionnel, offrira la traduction anglais/espagnol. L'ing. Hector Esqueda Esquivel est présent pour aider à la traduction des termes techniques. Robert Prescott déclare que la traductrice française, Lucy Prescott, est présente et il demande si quelqu'un a besoin de ses services. Comme personne n'en a besoin, la traductrice française est excusée.

Motion n° 6 –2 *Approuvée à l'unanimité.*

Que les parties renoncent par la présente à la traduction française pendant la 6^e réunion et que la traductrice soit excusée.

Motionnaire : Wayne Brubacher
pour le Canada

Comotionnaire : Ignacio Marcial Figueroa
pour le Mexique

5. Désignation d'une personne pour prendre des notes et dresser le procès-verbal de la présente réunion

Rita Lumos est désignée pour dresser le procès-verbal de la réunion. Les versions espagnole et française du -verbal officiel seront traduites à partir de la version anglaise.

6. Approbation de l'ordre du jour et ajout de points

L'ordre du jour proposé pour la réunion est présenté.

Motion n° 6 – 3 *Approuvée à l'unanimité.*

Que l'ordre du jour soit approuvé tel qu'il est présenté.

Motionnaire : Braulio Mercado Gutierrez
pour le Mexique

Comotionnaire : Malcolm Shaw
pour les ÉUA

7. Reconnaissance des observateurs et des invités

Plusieurs observateurs et invités assistent à la réunion. On en trouvera la liste à l'annexe B.

8. Réception du procès-verbal officiel de la 5^e réunion officielle tenue à Oaxaca, au Mexique

Les participants reçoivent la version anglaise du procès-verbal de la 5^e réunion. Le procès-verbal en espagnol n'est pas communiqué. Les procès-verbaux de la 4^e réunion tenue à Ottawa et de la 5^e réunion tenue à Oaxaca sont présentés en version française pour acceptation.

Motion n° 6 – 4 *Approuvée à l'unanimité.*

Que la version anglaise du procès-verbal de la 5^e réunion tenue à Oaxaca soit approuvée telle que présentée et que la version française du procès-verbal de la 4^e réunion tenue à Ottawa, au Canada, et de celui de la 5^e réunion soit reçue.

Motionnaire : Enrique Diaz Perez
pour le Mexique

Comotionnaire : Richard Wright
pour le Canada

9. Affaires découlant du procès-verbal

Il n'y a pas d'affaires découlant du procès-verbal qui n'ait pas été prévue par ailleurs à l'ordre du jour.

Affaires courantes

10. Lettre d'autorisation venant du gouvernement de chaque pays

M. Brubacher signale que la délégation canadienne n'a pas encore reçu de lettre d'appui de la part de son gouvernement. Il explique que le ministre du Commerce a indiqué au départ que la production d'un document de reconnaissance mutuelle mettrait les choses en branle. Il croit que le CCAG est en bonne position pour recevoir une lettre d'appui cette fois-ci, étant donné que les délégations participantes se sont entendues au sujet d'une ébauche de DRM.

L'ing. Mercado déclare que la délégation de la FECITEUM prévoit rencontrer les nouvelles autorités -avril pour discuter d'une lettre d'appui.

À la prochaine réunion, les deux pays feront rapport au sujet des progrès accomplis.

11. Liste des universités de chaque pays qui accordent des diplômes aux arpenteurs ou aux étudiants en arpentage, avec le nom et l'adresse d'une personne-ressource

M^{me} Lumos signale qu'elle a distribué par courriel des programmes d'études représentatifs provenant de quatre universités américaines. M. Brubacher déclare qu'il a une copie papier de trois des quatre programmes d'études des universités canadiennes et qu'il tente de les obtenir sous forme électronique. L'ing. Mercado indique qu'une des universités mexicaines est en train de réviser le titre et les cours que contient son programme. Il tentera de mettre l'information à la disposition des participants à la prochaine

M. Prescott déclare qu'il s'est adressé au Comité des programmes d'études, de l'accréditation et de l'enregistrement de l'American Congress on Surveying and Mapping pour obtenir la liste de toutes les universités et de tous les collèges des États-Unis qui ont des programmes pertinents. Il n'a pas encore reçu cette information.

12. Discussion au sujet du DRM6

M. Wright signale que certaines corrections au document de reconnaissance mutuelle n° 6 s'imposent.

Motion n° 6 – 5 *Approuvée à l'unanimité telle que modifiée.*

Que le document de reconnaissance mutuelle n° 6 (DRM6) soit modifié comme suit :

- a. Suppression [dans la version anglaise] des mots « and corporations » et « or corporations » là où ils apparaissent dans la PARTIE 1. GÉNÉRALITÉS. PRÉAMBULE.
- b. Révision du mot « jurisdiction » [administration], comme suit :

Administration » désigne :

1. aux États-Unis d'Amérique, un organisme d'État ou territorial habilité à délivrer des licences d'arpenteur;
 2. au Canada, une association professionnelle d'arpenteurs, provinciale ou territoriale, désignée soit sous le nom d'association, de corporation ou d'ordre, y compris l'Association des arpenteurs des terres du Canada (AATC);
 3. aux États-Unis du Mexique, un organisme d'État ou fédéral habilité à délivrer des licences.
- c. Que l'annexe B soit modifiée comme suit :

Annexe B

PAYS ÉTATS-UNIS	PAYS CANADA	PAYS MEXIQUE
ADMINISTRATIONS ORGANES D'ÉTAT	ADMINISTRATIONS ASSOCIATIONS	ADMINISTRATIONS COLEGIOS
Liste d'une cinquantaine de sociétés affiliées, à l'échelle	Liste de 10 associations provinciales et de l'Association des arpenteurs des terres du Canada	Liste de 37 États

Affaires nouvelles

13. Objectifs de la future réunion

Les représentants de chaque pays s'emploieront à régler les questions en souffrance mentionnées précédemment. Chacun recueillera les observations des divers organismes, États ou provinces au sujet du DRM6 et travaillera en vue de la ratification de celui-ci. On trouvera au point 14a ci-après la liste des tâches à accomplir.

14. Divers

a. Liste des tâches à accomplir lors de réunions futures

Motion n° 6 – 6 *Approuvée à l'unanimité.*

Que soit adopté le tableau suivant :

Étapes à franchir concernant le DRM du Comité sur l'ALENA

Par le Canada	
Acceptation du DRM par les associations provinciales canadiennes	Janv. 2001 – fév. 2002
Ratification du DRM par le CCAG	AGA 2002
Obtention d'une lettre d'appui de la part du gouvernement fédéral	Juin 2001
Par les États-Unis d'Amérique	
Acceptation du rapport du Comité par le bureau de la NSPS pour qu'il soit distribué aux sociétés affiliées et entériné par elles	Mars 2001
Examen du DRM par les sociétés affiliées des divers États	Mars 2001 – mars 2002
Acceptation et ratification du DRM par le bureau de la NSPS	Milieu de 2002
Par les États-Unis du Mexique	
Fourniture de renseignements relatifs à la constitution en société de la FECITEUM A.G.	15 mai 2001
Obtention des programmes d'études des universités mexicaines et de noms de personnes-ressources dans les universités (Braulio Mercado)	15 mai 2001
Fourniture de la version espagnole des procès-verbaux des réunions d'Ottawa et d'Oaxaca	15 avr. 2001
Étude du glossaire et commentaires à ce sujet	Sept. 2001
Examen du DRM par les Colegios	Milieu de 2001 – Milieu de 2002
Obtention d'une lettre d'appui de la part du gouvernement fédéral	Juin 2001

but not limited to » après « including ». Les points « f », « g » et « h » deviendront respectivement « e », « f » et « g ».

Motionnaire : Rita Lumos
pour les ÉUA

Comotionnaire : Richard Wright
pour le Canada

15. Date et lieu de la prochaine réunion

Motion n° 6 – 9 *Approuvée à l'unanimité.*

Que la prochaine réunion ait lieu à Guanajuato ou à Colima, en novembre, et qu'elle soit présidée par un représentant du Mexique. Que le représentant du Mexique confirme la date et le lieu de la

Motionnaire : Rita Lumos
pour les ÉUA

Comotionnaire : Richard Wright
pour le Canada

Dick Smith, observateur de Kalispell, au Montana, et membre de la NSPS, demande pourquoi la Fédération Internationale des géomètres (FIG) fait partie des définitions du DRM, étant donné que cet

Motion 6 – 10 *Approuvée à l'unanimité.*

Que l'on modifie le DRM6 afin de supprimer la définition de la Fédération Internationale des Géomètres à la Section III. Définitions.

Motionnaire : Ignacio Marcial Figueroa
Pour le Mexique

Comotionnaire : John Abenroth
pour les ÉUA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 56 HNP.

Accepté et confirmé comme étant exact :

États-Unis d'Amérique

Par
The National Society of Professional Surveyors

Date

États-Unis du Mexique

Par
Federacion de Colegios de Ingenieros Topografos
de Los Estados Unidos Mexicanos, A.C.

Date

Canada

Par :
Le Conseil Canadien des Arpentiers-Géomètres

Date

9. Les parties se réservent le droit de renoncer aux services d'un traducteur dans l'une ou l'autre des trois langues qui doivent être présentes, mais le procès-verbal sera présenté dans chacune des trois langues. Le droit de renonciation peut être exercé avant la réunion, par consentement communiqué par la poste
10. Les représentants des parties entendent se conformer aux exigences de l'ALENA. Si certaines actions des représentants ne les respectent pas, les autres actio
11. Le procès-verbal deviendra officiel une fois que chaque partie l'aura approuvé. Si une section -verbal est contestée à la réunion à laquelle le procès-verbal doit être approuvé et que le différend ne peut être réglé par la poste dans les trois mois suivant cette réunion, on reviendra sur cette section à la réunion suivante afin de trancher la question.
12. Si la traduction d'un procès-verbal approuvé et signé est incorrecte et qu'elle suscite le désaccord, il ter une motion de correction lors d'une réunion officielle pour qu'elle soit discutée, corrigée et approuvée par voie de consensus. Cette section deviendra donc officielle et remplacera l'élément -verbal signé.
13. Les motions adoptées seront numérotées selon le numéro de la réunion (Fort Worth = 1, Portland = 2, etc.), en commençant par 1 pour la première motion de chaque réunion. Il incombera au président : la première motion adoptée à la réunion de Tijuana porterait le numéro 3-1). Les motions des réunions futures devraient être traitées de la même façon, par exemple 4-1, 5-1, etc., suivant le même ordre des réunions.

ANNEXE B

Voici la liste des observateurs présents à la réunion.

Frank Wittie	Nevada Association of Land Surveyors	Las Vegas (Nevada)
Ray Almanzan	Nevada Association of Land Surveyors	Las Vegas (Nevada)
Nancy Peace	Nevada Association of Land Surveyors	Las Vegas (Nevada)
Dick Smith	Western Federation of Professional Surveyors/NSPS	Kalispell (Montana)
Ron Whitehead	Western Federation of Professional Surveyors	St. George (Utah)
Mike Mickiewic	Western Federation of Professional Surveyors	Everett (Washington)
Rob Stratton	Land Surveyors Association of Washington	Kennewick (Washington)
Jeff Andrews	ACSM/NSPS	Phoenix (Arizona)
Patrick Beehler	Land Surveyors Association of Washington	Olympia (Washington)
Curtis W. Glasok	NSPS	Dickinson (Dakota du N.)